

Québec, le 22 septembre 2014

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

Hydro-Québec
75, boulevard René-Lévesque Ouest, 20^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

N/Réf. : 3214-03-031

Objet : Exploitation des piles de réserve et bancs d'emprunt pour l'entretien des infrastructures et du réseau routier d'Hydro-Québec

Mesdames,
Messieurs,

À la suite du dépôt des renseignements préliminaires du 28 avril 2014 dûment complétés, concernant le projet d'exploitation des piles de réserve et bancs d'emprunt pour l'entretien des infrastructures et du réseau routier d'Hydro-Québec sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, et après consultation du Comité d'évaluation, j'ai décidé, conformément à l'article 157 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de ne pas assujettir le projet suivant à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social :

- l'exploitation des piles de réserve AS-1D localisées aux coordonnées GEO NAD 83 53° 44' 37,9" Nord et 78° 34' 03,2" Ouest. Les piles sont situées dans une aire d'entreposage mise en place pendant la construction de la centrale LG-1;
- l'exploitation des piles de réserve CA-85A localisées aux coordonnées GEO NAD 83 51° 21' 01,2" Nord et 77° 42' 52,8" Ouest. Les piles sont situées dans l'ancienne carrière CA-85A exploitée dans le cadre du projet de centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert;
- l'exploitation des piles de réserve CA-170 localisées aux coordonnées GEO NAD 83 51° 31' 13,2" Nord et 76° 33' 57,7" Ouest. Les piles sont situées dans la carrière CA-2 du PK 170 exploitée dans le cadre du projet de centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert;
- l'exploitation du dépôt DT-501-Ouest localisé aux coordonnées GEO NAD 83 51° 58' 44,0" Nord et 75° 28' 52,2" Ouest. La superficie de l'aire d'extraction est d'environ 20 463 m² et le volume maximal à exploiter est de 81 800 m³;

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

- 2 -

N/Réf. : 3214-03-031

Le 22 septembre 2014

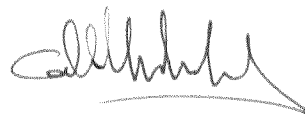
- l'exploitation du dépôt DT-500B localisé aux coordonnées GEO NAD 83 51° 58' 37,5" Nord et 75° 23' 07,3" Ouest. La superficie de l'aire d'extraction est d'environ 22 351 m² et le volume maximal à exploiter est de 33 526 m³;
- l'exploitation du dépôt DT-448C localisé aux coordonnées GEO NAD 83 51° 54' 03,9" Nord et 75° 20' 41,4" Ouest. La superficie de l'aire d'extraction est d'environ 22 604 m² et le volume maximal à exploiter est de 158 228 m³;
- l'exploitation du dépôt DT-433 localisé aux coordonnées GEO NAD 83 51° 48' 40,0" Nord et 75° 14' 50,7" Ouest. La superficie de l'aire d'extraction est d'environ 20 464 m² et le volume maximal à exploiter est de 122 784 m³;
- l'exploitation du dépôt DT-420B localisé aux coordonnées GEO NAD 83 51° 39' 58,1" Nord et 75° 16' 25,5" Ouest. La superficie de l'aire d'extraction est d'environ 20 700 m² et le volume maximal à exploiter est de 82 800 m³;
- l'exploitation du dépôt DT-415D localisé aux coordonnées GEO NAD 83 51° 35' 28,1" Nord et 75° 16' 21,1" Ouest. La superficie de l'aire d'extraction est d'environ 22 748 m² et le volume maximal à exploiter est de 409 464 m³.

Cette attestation de non-assujettissement n'est valide qu'à l'égard du projet, tel que décrit dans le document suivant :

- Lettre de M. Claude Major, d'Hydro-Québec, à M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 28 avril 2014, concernant une demande d'attestation de non-assujettissement à l'article 189 de la Loi sur la qualité de l'environnement – Exploitation des piles de réserve dans les bancs d'emprunt d'Hydro-Québec ainsi que l'exploitation des dépôts, 1 page et 3 pièces jointes.

En outre, cette attestation de non-assujettissement ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement et, le cas échéant, celles pouvant être requises en vertu du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le sous-ministre,



Gilbert Charland